



Funding for Sport-Informed Mental Health Services

Game Plan's financial support for national team athletes and coaches seeking [sport-informed mental health services](#) will now renew each fiscal year (April 1 to March 31). Game Plan-eligible athletes and national team-level coaches will have access to \$2500 / year of subsidization for mental health services provided through the [Mental Health Network](#) (MHN) and [Canadian Centre for Mental Health and Sport](#) (CCMHS). National team athletes (carded and non-carded) and coaches can access either of these entities by emailing the Mental Health Coordinator, who is fully bilingual, at mentalhealth@mygameplan.ca.

FAQ's – What athletes and coaches need to know

Does funding accrue over time?

No. Unused mental health funding does not accumulate over the course of an athlete's or coach's career. For example, if an athlete or coach used \$1000 of mental health funding in 2021, they do not have access to \$4000 of funding in 2022.

National team athletes (carded and non-carded) and national team-level coaches have access to \$2500 of funding for mental health each year. Funding renews on April 1 annually.

Can mental health funding be used to pay for care provided by a mental health practitioner who is not part of the Mental Health Network or Canadian Centre for Mental Health and Sport?

No. Game Plan funding may only be applied to care received from mental health practitioners who are part of the Mental Health Network or Canadian Centre for Mental Health and Sport (CCMHS). With more than 50 mental health practitioners to choose from, situated across Canada, athletes and coaches have access to a diverse pool of practitioners with sport specific knowledge and clinical training in various specialties (e.g., eating disorders).

What other mental health support is available?

Athletes and coaches can also access free support through Game Plan's mental health partner, [Lifeworks](#). Lifeworks offers a 24/7 helpline, short-term counselling, self-directed mental health programs, group therapy, and several mental health maintenance tools to help athletes and coaches stay healthy.

How can funding be accessed?



Funding is accessed through the Mental Health Coordinator, whose role is to understand athletes' and coaches' mental health concerns, assess their eligibility for funding, and match them with a mental health practitioner who knows sport and can meet their mental health needs. Athletes may contact the Mental Health Coordinator directly or be referred to them by an ally such as an MPC or coach.

Does Game Plan receive athletes' and coaches' mental health information?

No. The Mental Health Coordinator is a contractor of the CCMHS. He is the only person monitoring the mentalhealth@mygameplan.ca email. Game Plan does receive aggregate data (i.e., population-level, de-identified statistics), compiled by the Coordinator, that helps Game Plan advocate for funding, programs, and support for national team athletes and coaches with real data.



Financement des services en santé mentale axés sur le sport

Le soutien financier de Plan de match offert aux athlètes et aux entraîneurs des équipes nationales qui recherchent [des services en santé mentale axés sur le sport](#) est renouvelé chaque année fiscale (du 1^{er} avril au 31 mars). Les athlètes (brevetés et non-brevetés) et entraîneurs admissibles à Plan de match auront accès à une subvention de 2500 \$ par année pour des services de santé mentale fournis par le [Réseau de santé mentale](#) (RSM) et le [Centre canadien pour la santé mentale et le sport](#) (CCSMS). Les athlètes et entraîneurs peuvent accéder à l'une ou l'autre de ces entités en envoyant un courriel à la coordonnatrice en santé mentale parfaitement bilingue, à l'adresse mentalhealth@mygameplan.ca.

Questions fréquentes

Les fonds s'accumulent-ils avec le temps ?

Non. Les fonds pour la santé mentale non utilisés ne s'accumulent pas au cours de la carrière d'un athlète ou d'un entraîneur. Par exemple, si un athlète ou entraîneur a utilisé 1000 \$ de financement pour la santé mentale en 2021, il n'a pas accès à 4000 \$ de financement en 2022.

Les athlètes admissibles à Plan de match et les entraîneurs des équipes nationales ont accès à 2500 \$ de financement pour la santé mentale chaque année. Le financement est renouvelé le 1^{er} avril, annuellement.

Les fonds destinés à la santé mentale peuvent-ils être utilisés pour payer des soins fournis par un praticien de la santé mentale qui ne fait pas partie du Réseau de santé mentale ou du Centre canadien pour la santé mentale et le sport ?

Non. Le financement de Plan de match ne peut être appliqué qu'aux soins reçus des praticiens de la santé mentale qui font partie du Réseau de santé mentale ou du Centre canadien pour la santé mentale et le sport (CCSMS). Avec plus de 50 praticiens de la santé mentale parmi lesquels choisir, situés partout au Canada, les athlètes et les entraîneurs ont accès à un bassin diversifié de spécialistes ayant des connaissances spécifiques dans le sport et une formation clinique dans diverses spécialités (p. ex., les troubles de l'alimentation).

Quel autre soutien en matière de santé mentale est disponible ?

Les athlètes et entraîneurs peuvent également obtenir un soutien gratuit par l'intermédiaire du partenaire de santé mentale de Plan de match, [Lifeworks](#). Lifeworks offre une ligne d'assistance téléphonique 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, des conseils à



court terme, des programmes de santé mentale autogérés, des thérapies de groupe et plusieurs outils de maintien de la santé mentale pour aider les athlètes et entraîneurs à rester en bonne santé.

Comment accéder au financement ?

Le financement est accessible par l'intermédiaire de la coordonnatrice en santé mentale, dont le rôle est de comprendre les préoccupations des athlètes et des entraîneurs en matière de santé mentale, d'évaluer leur admissibilité au financement et de les jumeler avec un spécialiste en santé mentale qui connaît le sport et qui peut répondre à leurs besoins en matière de santé mentale. Les athlètes peuvent communiquer directement avec la coordonnatrice en santé mentale ou être dirigés vers elle par un allié comme un CPM ou un entraîneur.

Est-ce que Plan de match reçoit les informations sur la santé mentale des athlètes et entraîneurs ?

Non. La coordinatrice en santé mentale est une contractante du CCSMS. Elle est la seule personne à avoir accès au courriel mentalhealth@mygameplan.ca. Plan de match reçoit des données globales (c'est-à-dire des statistiques anonymes sur la population), compilées par la coordinatrice, qui aident Plan de match à plaider pour le financement, les programmes et le soutien aux athlètes et aux entraîneurs en s'appuyant sur des données réelles.